

Consignes pour la présentation orale

- L'analyse de texte consiste en une présentation orale de 30 minutes, visant à commenter l'extrait donné et à le réinscrire dans un réseau contextuel et intertextuel.

- Rappel des consignes à suivre :

1. a) Présentez brièvement l'ouvrage ou l'article en question : auteur, date, appartenance à un courant de pensée, thèse générale.
b) Identifiez le passage en le situant dans l'ouvrage dont il est extrait.
2. Analysez l'extrait en tant que texte :
a) Présentez la structure du texte en le découpant en différentes parties qu'il vous faut argumenter.
b) Analyser la logique argumentative de l'extrait en mettant en évidence sa productivité et/ou ses limites.
3. Évaluez la cohérence du texte :
a) dans son économie textuelle interne ;
b) dans son rapport à d'autres textes ou/et notions qui pourraient le contredire ou le corroborer.

- L'étudiant(e) doit fixer les grandes lignes du travail deux semaines avant sa présentation orale. Si le vendredi de la semaine précédant l'exposé, celui-ci n'est pas confirmé, nous considérons qu'il est annulé (et que l'année ne sera pas validée).

- Si la présentation orale est jugée insatisfaisante, une remédiation sera exigée sous la forme d'un travail écrit reprenant certains points, voire l'entièreté du sujet.